

Tremblay-en-France

Compte rendu sommaire du Conseil municipal
Département de la Seine-Saint-Denis
Arrondissement de Bobigny
Canton de Tremblay-en-France
Nombre de Conseillers :

Siège de 28 janvier 2016

en séance à 19

présents : Monsieur François AUBRY, Monsieur Mathieu BENOIST, Madame Virginie DE CARVALHO, Monsieur Etienne AIGREUX, Monsieur Olivier GU-YON, Madame Nicole DE SÈDE, Monsieur Philippe BENOIST, Madame Florence CROZIER, Monsieur Patrick MARTIN, Madame Marie Ange BOISSI, Madame Céline FRESY, Madame Anne PERAL, Monsieur Alain DURANDON, Monsieur Nicolas CHAMBERLAIN, Monsieur Pierre LAPOSTOLLE, Monsieur Stéphane MAZARD, Monsieur Laurent CHOU, M. M. Madame Catherine MATHIEU, Monsieur Jean-François MATHIEU, Monsieur Jean-François MATHIEU, Monsieur Christophe PERAL, Monsieur Stéphane CHOU, Monsieur Alain MAZARD, Madame Catherine MATHIEU, Madame MICA OUCHE, Madame Florence TACCI, Madame Sandrine SOUVERAIN, Monsieur Cyril LEMOINE, Monsieur Franck MIGNON, Madame Françoise RACONNER.

absents : Monsieur Mathieu CROZIER, Monsieur LUTHELIERS, absent depuis plusieurs mois, Monsieur Stéphane MAZARD, Madame Ingrid BELANCHARD, absent depuis plusieurs mois, Madame Catherine TACCI, Madame Florence TACCI, Monsieur Laurent PERAL, Monsieur Patrick LAPOSTOLLE, Monsieur Stéphane MAZARD, absent depuis plusieurs mois, Monsieur Franck MATHIEU, Madame Anne JACQUIN, absent depuis plusieurs mois, Monsieur Stéphane MATHIEU, Monsieur Laurent PERAL, absent depuis plusieurs mois, Madame Anne PERAL, Madame MICA OUCHE, absent depuis plusieurs mois, Monsieur Olivier GU-YON, Monsieur Jean-DESIDÈRE, absent depuis plusieurs mois, Monsieur Cyril LEMOINE.

Monsieur Stéphane MAZARD, Conseiller municipal, secrétaire de séance.

En séance, après lecture, le compte rendu parait à l'ordre. Le Conseil municipal de Tremblay-en-France, légalement réuni par le 17 janvier 2016, en vertu de la loi relative de son statut, fait du Conseil municipal son 18 boulevard de l'Église de VILLENEUVE Tremblay-en-France sous la présidence de Monsieur François AUBRY, Maire de Tremblay-en-France.

Le quorum était atteint. Monsieur François AUBRY, Maire de Tremblay-en-France, déclare la séance ouverte à 19h00.

Aucune note des Conseillers municipaux n'a été déposée.

En application de l'article 1, 2) et 3) du code général des Collectivités territoriales, Monsieur Stéphane MAZARD, Conseiller municipal, a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le maire, après lecture de son rapport, a lu :

Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de 7 novembre 2015 et du 26 décembre 2015.

ARTICLE 1.

Après en avoir délibéré à la première délibération, les procès-verbaux des séances du Conseil municipal des 7 novembre 2015 et du 26 décembre 2015.

ARTICLE 2.

Le Maire, en ce cas d'absence ou d'empêchement non représenté obligé, à signer les procès-verbaux des séances du Conseil municipal.

à l'annexe du 19-01-2016.

DÉLIBÉRATIONS

Compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2016

1 DOCUMENT - Publié le 28/01/2016



Compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2016
(.PDF, 99Ko)

TÉLÉCHARGER

RETOUR À LA LISTE

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35